

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N°41
DU 3 MAI 2005

Sous réserve de modifications et d'approbation par le conseil municipal du 2 juin

Secrétaire de Mairie : Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de séance : Rémi LE BERRE

Jacques DI LASSER a donné pouvoir à Bernard CORNEC,
Anne-Marie CHRIST a donné pouvoir à Mr le Maire,
Julien POUPON a donné pouvoir à Bernard HAMON,
Jacques BEAUCHAMP est absent.

Le compte rendu du précédent conseil est adopté à l'unanimité après quelques rectifications.

Monsieur le Maire ouvre la séance et nous demande la possibilité de rajouter à l'ordre du jour un projet de délibération concernant le centre intercommunal d'action sociale. Pascale CORRE souhaite que cette délibération soit mise à l'ordre du jour du prochain conseil car n'étant pas suffisamment informée. Mr le Maire accepte ce report.

Mr le Maire nous informe que des dégradations ont eu lieu à la station d'épuration, aux toilettes municipales et à la mairie. Une plainte a été déposée à la gendarmerie et une information paraîtra dans la presse.

1. Organisation des élections du 29 mai 2005

8h-10h30	10h30-13h	13h-15h30	15h30-18h	18h-20h
René TREGUER	Jean-Paul KERNEIS	Julien POUPON	Bernard CORNEC	Marie Estelle RIOU
Jacques DILASSER	Odile THOMAS			Rémy Le Berre
Georges Jézéquel	François Dantec			

2. Subventions municipales

<u>Associations Communales</u>	
- Amicale des anciens	310 €
- Amis de Trévarn et du Patrimoine	150 €
- Anciens combattants	170 €
- Animation Ecole	810 €
- Asso. de Chasse La Ste-Urbanaise	70 €
- Club de dessin	350 €
- Club Féminin	100 €
- Comité d'animation	600 €
- Entente sportive de la Mignonne	1 100 €
- Fleur du Mékong	50 €
- Le P'tit ciné	300 €
- Livre Echange	1 100 €
- Solidarité Enfants du Monde	140 €
- Société des Chiens Bergers Allemands	90 €
- Tennis de table	90 €
<u>Associations sportives et culturelles</u>	
- Association sportive de Coat Mez	50 €
- Coat Mez Groupe de parole	50 €
- Danserien ar Vro	50 €
- Des Comunes & des Arts	50 €
- EOL Landerneau	95 €
- Foyer socio-éducatif Coat-Mez	290 €
- GAC Landerneau	160 €
- Handicapés en vadrouille	50 €
- Judo Club Daoulas	95 €
- Kan ar Vag	50 €
<u>Associations diverses</u>	
- APEDYS 29 Enfants dyslexique	50 €
- Ass. Des Paralysés de France	50 €
- Ass. Des Maires du canton	140 €
- Banque Alimentaire 29	150 €
- Croix d'Or	60 €
- Don du sang	50 €
- Enfance et Partage	50 €
- NAFSEP Sclérose en plaques	50 €
- Relais - Travail	100 €
- Restos du cœur du Finistère	50 €
- Secours Catholique Daoulas	110 €
- Secours Populaire Daoulas	110 €
- Vie libre	60 €

Délibération : 14 pour

3. Urbanisme

Jean-Paul KERNEIS nous présente un projet de lotissement route de Créac'h Balbé. Ce lotissement comprend 9 lots d'une surface de 1000 m² en moyenne. Ce lotissement porte le nom de « Park Foen » du nom de l'ancien champ sur lequel il sera implanté.

Pour information la commune est retenue pour un programme HLM de 6 logements locatifs. Actuellement, on a seulement 2 implantations.

4. Voirie

Bernard CORNEC annonce que les travaux d'enrobé sur les routes seront réalisés fin mai et la réfection des trottoirs au bourg aura lieu début juin.

5. Travaux

Bernard HAMON présente l'avancement des travaux à la source et à la station d'épuration.

5.1 La source :

La station est opérationnelle et les travaux de VRD et de clôtures seront réalisés lorsque les conditions climatiques le permettront.

5.2 La station d'épuration :

Les clôtures sont réalisées. La voirie est réalisée et l'empierrement va suivre.

La mise en service de la station est prévue le 17 mai 2005.

6. Questions diverses

- **Des demandes de subventions** pour les travaux au terrain de foot sont demandées.

Subventions auprès de la fédération de football, du Conseil Général et du Conseil Régional.

- **Zonage d'assainissement** : une mise à jour du zonage d'assainissement doit être réalisée pour les nouveaux terrains qui seront constructibles dans le nouveau PLU et qui ne sont pas raccordables à la station d'assainissement. Une entreprise devra être choisie.

Délibération : 14 pour

La DDA est maître d'œuvre pour le zonage d'assainissement et estime les travaux à 8 000 € plus 1 500 € de frais divers.

Les subventions possibles sont de l'ordre de 50 % auprès de l'agence de l'eau.

Délibération : 14 pour

- **Centre intercommunal d'action sociale** : Marie Estelle RIOU nous présente ce que sera le CIAS. Actuellement, sur le secteur de Daoulas, on trouve différents organismes chargés de l'action sociale : la MAPA, les ADMR, le relais parents assistantes maternelles, le CLSH, le SIVURIC, le portage de repas à domicile et viendrait se créer le service infirmier à domicile.

Tous ces organismes ont tous des services administratifs différents d'où des gestions de plus en plus difficiles et des services à rendre de plus en plus précis.

Le vœu serait de mutualiser tous ces dispositifs.

Les communes concernées sont Daoulas, Saint-Urbain, Saint Eloi, Loperhet, Logonna Daoulas et L'Hôpital Camfrout.

Georges JEZEQUEL souhaite que cela ne se fasse pas dans la précipitation.

- Jean Paul KERNEIS nous fait part d'une demande de la commune d'Irvillac pour créer une **association culturelle intercommunale** du Pays de Daoulas afin de promouvoir des spectacles dans la salle d'Irvillac. Affaire à suivre.

- Trois nouveaux artisans viennent de s'installer sur la commune.

- La cérémonie du 8 mai se déroulera au monument aux morts à 11h30.

- Le conseil municipal est invité à l'inauguration des locaux de Patrick PELE dans la zone artisanale le 20 mai.

- Marie Estelle RIOU rend compte de la journée de l'enfance et de la jeunesse qui s'est déroulée à Daoulas le 16 avril.

Elle nous présente également le compte rendu de l'enquête réalisée par la FOL (Fédération des Œuvres Laïques) sur la commune.

- Les travaux de fleurissement aux abords du terrain de foot sont réalisés.

- Jean-Paul KERNEIS demande d'inscrire au prochain conseil une délibération concernant le PLU.

- Le pardon de Trevarn aura lieu le jeudi 5 mai.

- La commission cadre de vie et patrimoine s'est réunie et Georges JEZEQUEL nous signale que certains membres de cette commission souhaitent que la commune interdise l'utilisation des quads sur les chemins piétonniers.

La commission souhaite la plantation de chênes autour de la chapelle de Trevarn et comptabiliser les fours à pains sur la commune.

- Rémi LE BERRE invite les membres du conseil aux 10 ans de l'ES Mignonne le samedi 28 mai à 18h30 à Irvillac salle Kerlevenez.
